

NUMERO
SPÉCIAL

PUBLIC EYE – LE MAGAZINE

N°52 – Février 2025

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2024



Public Eye

Les droits humains avant le profit



- 4 **Nestlé**
- 8 **Matières premières**
- 12 **Corruption**
- 15 **Campagne Clean Clothes**
- 18 **Santé**
- 21 **SLAPP**
- 24 **Politique commerciale**
- 26 **Pesticides**
- 28 **Multinationales responsables**
- 30 **Bénévolat**
- 34 **Podcast**
- 35 **Organisation**
- 42 **Remerciements**
- 43 **Rapport financier 2024**
- 51 **Mission et histoire**

Chères amies et chers amis de Public Eye,

Les choses bougent et les enquêtes de Public Eye ont toujours plus d'impact, y compris au niveau international.

En 2024, Nestlé a fait les gros titres, à cause notamment des aliments pour bébés bourrés de sucre ajouté qu'elle vend dans les pays à plus faibles revenus. Ailleurs, la multinationale verse des miettes aux cultivatrices et cultivateurs de café en Amérique centrale. Une jolie bouillie de profit à tout prix. Nos enquêtes se sont aussi penchées sur l'utilisation de pesticides qui sont interdits en Suisse mais vendus dans des

pays moins favorisés. Et que dire des avocat-e-s suisses qui ne sont toujours pas soumis-e-s à la loi sur le blanchiment d'argent ? Certaines de leurs pratiques, au service de leur clientèle fortunée, peuvent être pour le moins douteuses. N'oublions pas les remarquables promesses des négociants en matières premières qui, à défaut de sauver la planète, se donnent un peu de bonne conscience avec la compensation carbone. Trafigura est aussi sous le feu des projecteurs. La maison de négoce a été condamnée fin janvier 2025 pour des faits de corruption en Angola lors d'un procès historique à Bellinzone.

Avec la nouvelle initiative pour des multinationales responsables, nous avons l'opportunité de pousser ces entreprises à respecter les normes qu'elles ne cessent de contourner. Car on ne peut plus tolérer qu'elles continuent de faire passer les profits avant le respect des droits humains et de l'environnement.

À l'image de cette mobilisation pour l'initiative, le travail de Public Eye et les formidables remous qu'il provoque ne seraient simplement pas possibles sans vous.

Au nom de tout le comité et de toute l'équipe, un grand merci à vous toutes et tous pour votre précieux soutien !

Aline Gavillet et Fred Sommer, coprésidence de Public Eye

Sur la couverture :
Jasmin Bärtschi, Silvia Ramseier,
Maxime Ferréol, Sibylle Müller,
David Hachfeld

PUBLIC EYE – LE MAGAZINE

Numéro spécial
Rapport d'activité 2024, n° 52
février 2025

—
ISSN 2504-1258

Le magazine Public Eye paraît six fois par an en allemand et en français.
Cotisation-abonnement annuelle 75 fr.

—
ÉDITION Ariane Bahri (FR)
et Roman Bolliger (DE)
TRADUCTION Maxime Ferréol
MISE EN PAGES Karin Hutter, Fundtastic
PHOTOS Marion Nitsch
IMPRESSION Stämpfli Communication
PAPIER Rebello & PerlenValue, FSC
TIRAGE FR : 11 500 ex. / DE : 31 800 ex.

—
CONTACT Public Eye
Av. Charles-Dickens 4
CH-1006 Lausanne
Tél. +41 (0)21 620 03 03
contact@publiceye.ch
publiceye.ch

—
COMPTE DE DONNS
IBAN CH64 0900 0000 1001 0813 5

Politique de prix scandaleuse et sucre dans les aliments pour bébés

En 2024, deux grandes enquêtes de Public Eye ont porté sur les activités du géant suisse de l'agroalimentaire. Nous avons dévoilé le leurre derrière le prétendu « approvisionnement responsable » du programme intitulé « Plan Nescafé » et avons mis en lumière le deux poids deux mesures de Nestlé en matière de sucre ajouté dans les aliments pour bébés.

Des sacs de café enflammés et des caféiculteurs et caféicultrices qui scandent dans la rue : « Plan Nescafé – pur mensonge ! » Cette scène impressionnante, à laquelle nous avons assisté le 15 février 2024 à Tapachula, dans l'État mexicain du Chiapas, est emblématique de l'échec du programme phare de Nestlé.

En proposant des cours de gestion des exploitations agricoles et en offrant des plants gratuits, Nestlé disait vouloir améliorer le sort des caféiculteurs et caféicultrices du monde entier. Une grande partie vit dans la pauvreté et le travail des enfants est très répandu. Nos recherches

et notre enquête sur place au Chiapas ont montré que le géant suisse de l'agroalimentaire achète leur café à des prix qui ne suffisent souvent même pas à couvrir les coûts de production. Et alors que le prix en Bourse du café robusta atteignait des niveaux records en début d'année dernière, Nestlé n'était toujours pas disposée à revoir ses prix d'achat à la hausse. Le groupe a qua-



siment le monopole de l'achat de robusta dans la région, et les agriculteurs et agricultrices sont donc à sa merci.

Nous aurions aimé savoir ce que Nestlé a à dire à ce sujet alors que, sur les pots de Nescafé, figure fièrement « 100 % approvisionnement responsable ». Mais le leader mondial du café torréfié n'a pas jugé nécessaire de répondre à nos questions détaillées. Il s'est contenté d'une déclaration dans laquelle on peut lire, entre autres, qu'il est « convaincu » que les producteurs et productrices de café devraient obtenir un revenu suffisant, mais que cela n'est « pas facile ». Sur le site web de Nescafé, le groupe promet pourtant d'utiliser son « envergure internationale pour agir positivement ». La réalité dans les campagnes du Chiapas montre que ce ne sont que des paroles en l'air. Ou, comme le diraient les personnes concernées : un pur mensonge.

Après la publication de notre enquête, nous avons soutenu la communauté agricole du Chiapas en récoltant des signatures pour une pétition adressée à Nestlé et en les épaulant dans leur communication avec les responsables au Mexique et en Suisse. Après de longues tergiversations, la multinationale leur a fait une petite concession en novembre, au début de la nouvelle saison de récolte. Sans atteindre le prix « juste » réclamé, Nestlé a tout de même augmenté son prix d'achat, montrant



qu'elle serait bel et bien en mesure de garantir un « approvisionnement responsable » si elle le voulait.

« Tous les bébés ne sont pas égaux »

En avril, nos révélations sur le double standard de Nestlé en matière de sucre ajouté dans les aliments pour bébés



ont fait les gros titres des médias et déclenché une vague d'indignation à travers le monde. Notre enquête explosive montrait que deux des marques d'aliments pour bébés Nestlé, les plus vendues dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, contiennent des niveaux élevés de sucre ajouté, alors que de tels produits en sont exempts en Suisse et dans les principaux marchés européens.

Bien que légales, ces pratiques violent les directives de l'Organisation mondiale de la Santé, qui interdisent l'ajout de sucre dans les aliments pour bébés. Elles ont suscité de vives réactions dans des régions frappées de plein fouet par l'épidémie d'obésité, laissant le sentiment que, pour la multinationale suisse, la santé des enfants dans les pays à revenu plus faible ne compte pas. Face à la grogne publique, et tandis que se multipliaient les appels au boycott des produits Nestlé sur les réseaux sociaux, les autorités indiennes, bangladaises et nigérianes ont annoncé l'ouverture d'enquêtes.

Cerise sur le gâteau : notre recherche montrait que Nestlé n'hésite pas à promouvoir ces produits comme sains et spécialement conçus pour répondre aux besoins des bébés alors qu'ils contiennent des niveaux dangereux de sucre. Et si la multinationale clame son engagement à «aider les consommateurs à choisir une alimentation

équilibrée» et à «fournir des informations nutritionnelles claires et transparentes», elle met tout en œuvre pour cacher la teneur en sucre ajouté de ses produits.

En juin, Public Eye a demandé au Secrétariat d'État à l'économie d'agir contre Nestlé au titre de la loi contre la concurrence déloyale et de faire cesser ces pratiques trompeuses qui mettent en danger la santé de millions de bébés. Nous avons déposé devant le siège de Nestlé à Vevey 40 m³ de cartons vides, symbolisant l'équivalent de 10 millions de carrés de sucre, soit la quantité de sucre ajouté contenue dans les produits Cerelac vendus en un seul jour dans les pays à revenu plus faible. Une pétition munie de plus de 105 000 signatures a alors été remise à l'entreprise.

Mais Nestlé est restée sourde à nos appels. La firme continue de réfuter l'existence d'un double standard et affirme «offrir à tous les enfants la meilleure nutrition possible». Elle se cache derrière le respect des lois en vigueur, tout en mettant en avant ses efforts pour réduire



Perspectives

- ▶ Nous continuerons à nous engager pour que les producteurs et productrices du Soconusco au Mexique, ainsi que les centaines de milliers de personnes qui, ailleurs dans le monde, produisent pour Nescafé, reçoivent un prix juste et équitable pour leur travail. Et pour que Nestlé renonce à son deux poids deux mesures, et retire le sucre ajouté de ses aliments pour bébés, dans tous les pays.
- ▶ Nous continuerons à nous intéresser aux activités du numéro un mondial de l'agroalimentaire et à leur impact sur les millions de personnes qui, dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, dépendent de Nestlé pour assurer leur subsistance ou consomment ses produits.

les niveaux de sucre dans ses produits. Face à l'ampleur du scandale, Nestlé vient toutefois d'annoncer l'introduction d'alternatives sans sucre dans certains marchés, notamment en Inde, où nos révélations ont fait l'effet d'une bombe et provoqué une chute vertigineuse de l'action de l'entreprise. ■

Corruption, guerre, pollution... le pain quotidien des négociants en matières premières

Jugements pour corruption au Congo, commerce à haut risque de matières premières russes, rapport alarmant sur le climat : les négociants suisses sont de plus en plus dans le collimateur de la justice et du grand public. Mais les peines ont peu d'impact et ne servent guère les intérêts des pays victimes. Des réformes politiques sont nécessaires de toute urgence.

En 2024, les tribunaux ont rendu une série de jugements pénaux contre des négociants suisses en matières premières. En mars, Gunvor a été reconnu coupable de corruption d'agents publics étrangers en Équateur et condamné à payer plus de 86 millions de francs. Puis en été, c'était au tour de Glencore : le géant zougois a dû s'acquitter de 152 millions de dollars US pour des actes corruptifs en République démocratique du Congo. Public Eye avait déposé une dénonciation pénale à ce sujet en 2017 en lien avec les activités de Glencore dans ce pays. En fin d'année, deux autres négociants ont dû se présenter devant le Tribunal pénal fédéral à Bellinzone : en octobre, la cour s'est





penchée sur le rôle d'un ancien collaborateur de Gunvor dans une affaire de corruption au Congo-Brazzaville. Puis en décembre s'est tenu le procès de Trafigura et de trois individus, dont l'ancien numéro 3 du groupe. Verdict : première condamnation pénale par le Tribunal pénal fédéral d'une entreprise pour des faits de corruption d'agents publics étrangers, dans ce cas en Angola, et première peine de prison ferme pour un haut cadre pour ce type de crimes en col blanc. Toutes ces affaires sont basées sur des recherches menées par Public Eye, qui a enquêté sur les faits en question et les a rendus publics. Le fait que la justice se soit saisie de ces cas est un succès, mais cela n'a manifestement guère d'effet préventif. Et il est aussi fâcheux que les populations lésées par de telles affaires

de corruption ne profitent généralement pas des condamnations. Car le montant des amendes et réparations reste en Suisse, dans les caisses de la Confédération et des cantons. Il faut trouver des solutions pour que la Suisse ne s'enrichisse pas au détriment des pays victimes.

Surveiller enfin le secteur des matières premières

Afin de prévenir les risques que présente le négoce de matières premières, Public Eye avait imaginé en 2014 la ROHMA. Pensée sur le modèle de la FINMA, cette autorité – toujours fictive – de surveillance du secteur pourrait apporter un minimum de transparence et maîtriser les principaux risques grâce à une veille permanente sur le négoce de matières premières. L'année 2024 marquait le dixième anniversaire de l'inexistence de la ROHMA. À cette occasion, nous avons réalisé une compilation inédite de vingt affaires judiciaires récentes ayant impliqué des négociants suisses. De Chiquita à Vitol et de la criminalité économique aux violations de droits humains, ces affaires, qui ne représentent que la partie émergée de l'iceberg, illustrent pourquoi une autorité de surveillance est toujours nécessaire. L'artiste genevois Jean-Philippe Kalonji a illustré les vingt cas et ses œuvres ont été exposées à l'Université de Genève en novembre. Nous avons aussi analysé quelles conséquences la récente directive

européenne sur la responsabilité des entreprises pouvait avoir sur la place suisse du négoce de matières premières.

Pillages de céréales en Ukraine

En février 2024, nous avons publié une enquête sur les pillages russes de céréales en Ukraine, reconnus comme des crimes de guerre selon le droit humanitaire international qui interdit ce type de pratiques. Nous avons pu montrer qu'un négociant en matières premières domicilié à Zoug avait également acheté de telles céréales. De plus, les grands négociants agricoles suisses n'apportent aucun élément attestant d'une diligence renforcée dans cette activité à haut risque. Pourtant, selon les Principes directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits humains, c'est précisément ce que les entreprises devraient faire dans un contexte de guerre ou de sanctions. Les conditions d'application des sanctions s'avèrent insuffisantes. Seule l'importation de biens en provenance des territoires ukrainiens occupés est interdite, et non leur commerce, qui est justement le cœur de métier des négociants agricoles suisses.

Des conséquences dramatiques pour le climat

L'urgence de prendre des mesures n'est jamais aussi flagrante que lorsqu'on se penche sur l'impact du négoce



de matières premières sur le climat. Pourtant, en juin, le Conseil national a rejeté la pétition déposée par Public Eye qui demandait l'abandon du commerce de charbon. En novembre, notre analyse des rapports de durabilité des cinq plus grands négociants en matières premières a montré à quel point le négoce de combustibles fossiles est incompatible avec l'Accord de Paris sur le climat. Les émissions de gaz à effet de serre que génèrent les produits vendus sont cent fois plus importantes que celles de la Suisse. Au lieu de revoir leur modèle d'affaires basé sur les énergies fossiles, les négociants cherchent à vendre le prétendu antidote à une crise climatique dont ils sont en partie responsables : la compensation carbone. Là aussi, nous demandons de la transparence et des règles contraignantes, car le temps presse.



Il y a aussi eu de bonnes nouvelles en 2024 : avec notre enquête sur les énormes flottes maritimes des négociants en matières premières, nous avons pu contribuer au rejet de la niche fiscale que le Conseil fédéral voulait accorder à un secteur maritime entaché de scandales ; l'introduction de la « taxe au tonnage » a été rejetée en mai par le Conseil national. ■

Perspectives

- ▶ L'année 2025 est placée sous le signe de la deuxième initiative pour des multinationales responsables qui a récemment été lancée. Celle-ci cible en particulier le secteur à risque qu'est le négoce de matières premières, d'une part car il est l'une des principales raisons pour lesquelles la Suisse a besoin d'une loi sur la responsabilité des entreprises, et d'autre part car les risques que présente ce secteur sont nettement plus élevés que tous les autres. Afin d'attirer l'attention sur l'urgence de mettre en place une surveillance du secteur des matières premières, nous prévoyons, en collaboration avec les groupes régionaux, d'organiser d'autres expositions présentant les œuvres de l'artiste Jean-Philippe Kalonji.
- ▶ Nous continuons à nous intéresser à la responsabilité du négoce de matières premières dans la crise climatique :

nous nous pencherons cette fois sur les plans prévus par le secteur pour actionner la transition énergétique. Ceux-ci doivent permettre un abandon rapide et équitable des énergies fossiles et le développement des renouvelables.

- ▶ Nous attendons en 2025 le rapport du Conseil fédéral sur un postulat de la Commission de politique extérieure du Conseil national concernant les sanctions contre la Russie dans le secteur des matières premières. Nous espérons que ce rapport mettra en évidence le rôle de la place du négoce dans le financement de la guerre russe en Ukraine. Les premiers résultats de la collecte de données de la Confédération sur le secteur des matières premières devraient aussi être publiés en 2025. Cela devrait permettre de disposer d'un peu plus de données sur le secteur, et nous aurons au moins des estimations de sa valeur ajoutée.

Urgence à faire évoluer le dispositif anti-blanchiment et corruption !

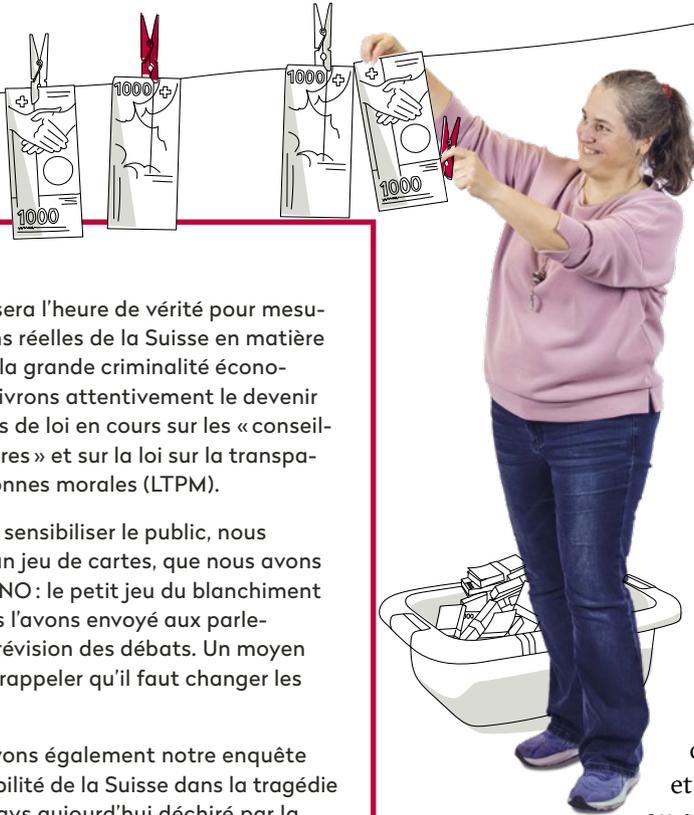
En 2024, nous avons intensifié notre action pour pousser le Conseil fédéral et le Parlement à combler certaines lacunes béantes du dispositif anti-blanchiment d'argent et anti-corruption. Au menu : les avocat·e-s qui, en qualité de « conseillers », restent intouchables, et une enquête sur un cas pratique qui nous a valu une interdiction provisoire de publier.

La corruption internationale prive chaque année les pays à plus faibles revenus de rentrées budgétaires se chiffrant en millions. Lutter contre ce fléau en dénonçant la complicité de la Suisse reste notre priorité. Depuis le lancement en 2021 de notre campagne, l'objectif est d'inciter les autorités à combler les lacunes du dispositif législatif anti-blanchiment en pointant la responsabilité des personnes qui facilitent la corruption en Suisse.

En 2024, nous avons ouvert un nouveau front. Nous avons enquêté sur les dérives de ces avocat·e-s qui, à côté de leurs activités typiques (représentation en justice et conseils juridiques), fournissent à leur riche clientèle des prestations qui n'ont pas grand-chose à voir avec leur

noble métier. Cela peut aller de la création et de la gestion de sociétés, aux conseils pour acheter des biens immobiliers, en passant par la mise en place de fondations ou trusts. Les criminel·le-s en col blanc raffolent de ces conseils qui peuvent leur permettre de blanchir leurs fonds sales. En Suisse, ces hommes et femmes de loi ne sont toujours pas soumis·es à la loi sur le blanchiment d'argent (LBA). Contrairement à leurs collè-





Perspectives

- L'année 2025 sera l'heure de vérité pour mesurer les intentions réelles de la Suisse en matière de lutte contre la grande criminalité économique. Nous suivons attentivement le devenir des deux projets de loi en cours sur les « conseillers et conseillères » et sur la loi sur la transparence des personnes morales (LTPM).
- Fin 2024, pour sensibiliser le public, nous avons inventé un jeu de cartes, que nous avons baptisé « FortUNO: le petit jeu du blanchiment d'argent ». Nous l'avons envoyé aux parlementaires en prévision des débats. Un moyen ludique de leur rappeler qu'il faut changer les règles du jeu.
- Nous poursuivons également notre enquête sur la responsabilité de la Suisse dans la tragédie libanaise: un pays aujourd'hui déchiré par la guerre et dont l'élite politique ultra-corrumpue a pendant des décennies fait de la paisible Helvétie sa base arrière, appréciant ses banques, ses cabinets d'avocat-e-s et ses agences immobilières.

gues de l'Union européenne, ils ou elles n'ont pas l'obligation de vérifier l'origine des fonds de leur clientèle, ni de s'assurer que les services réclamés ne vont pas servir à masquer une opération de détournement de fonds publics ou autres malversations.

Le Conseil fédéral a été contraint, sous la pression internationale, de s'emparer de la question, concoctant à deux reprises un projet de modifications de la LBA. En 2021, le Parlement, très perméable au lobby des avocat-e-s, a sèchement refusé d'entrer en matière. En 2024, une nouvelle mouture a été préparée, instaurant des obligations de diligence pour celles et ceux que l'on appelle les « conseillères ou conseillers ». Une partie de la profession crie à la mort du secret professionnel et fourbit ses armes afin de faire à nouveau capoter le projet.

À l'été 2024, nous avons publié un article qui dépeint ces débats enflammés. Il aurait dû être accompagné d'une



enquête: un cas pratique sur un avocat genevois pourvoyeur en toute légalité de sociétés-écrans en Suisse pour le compte de Riad Salamé, l'ex-gouverneur de la banque centrale du Liban poursuivi pour blanchiment d'argent dans une dizaine de pays, dont la Suisse. Mais l'homme de loi a sorti ses griffes, obtenant auprès d'un tribunal genevois des mesures superprovisionnelles qui ont provoqué le report de plusieurs mois de la parution de notre article. Un épisode de plus à rajouter aux actions en justice qui tentent d'entraver notre travail et portent le doux nom de « procédures-bâillons ».

En 2024, nous avons aussi participé à la consultation lancée par le Conseil fédéral sur le projet de loi sur la transparence des personnes morales (LTPM). Celui-ci vise à renforcer le dispositif de lutte contre la criminalité économique, avec comme mesure phare un registre centralisé des ayants droit économiques des sociétés domiciliées en Suisse. Problème cependant : cette base de données ne sera pas accessible à la société civile – journalistes et ONG spécialisées dans la lutte contre la corruption – contrairement à ce qui existe dans certains pays européens. ■

La transformation de l'industrie textile

Avec des enquêtes supplémentaires sur la « mode avion » chez Zara et les conditions de travail chez Shein, Public Eye a encore apporté du poids à ses revendications auprès de ces deux enseignes. Nous avons par ailleurs soutenu le combat pour des horaires de travail décents dans une usine italienne qui produit pour Montblanc. Et en décembre, nous avons publié notre rapport thématique intitulé « One-Earth Fashion », qui nous occupera encore en 2025.

Le transport aérien des vêtements est une grande source d'émissions de gaz à effet de serre qui est tout à fait inutile. Dans son dernier rapport d'activité, Inditex, la maison mère de Zara qui expédie particulièrement souvent ses articles par avion, n'a toujours pas présenté de plans pour mettre fin à cette pratique scandaleuse. Les émissions dues au transport de ses articles ont même fortement augmenté au cours de l'année 2023 (+37%). C'est pourquoi Public Eye a adressé à Inditex un appel, signé par 26 192 personnes, que nous avons remis à son président, Óscar García Maceiras, en février 2024. L'appel demande à Inditex de traduire en actes ses promesses en matière de protection du climat et d'entamer l'abandon du transport aérien de ses articles. La multinationale doit

aussi enfin accepter de faire preuve de transparence quant à ses émissions de CO₂, en particulier en lien avec le transport aérien.

Comme la direction du groupe semble ignorer notre appel et n'a pas corrigé le tir, nous nous sommes adressé·e·s à ses actionnaires et avons rappelé nos revendications en amont de l'assemblée générale du groupe le 9 juillet 2024. Il revient maintenant au conseil d'administration et aux actionnaires de décider de cesser enfin de transporter des vêtements par avion.





Nouvelle enquête sur Shein

Deux ans après notre enquête dans les usines de Shein dans le sud de la Chine, un nouveau rapport jette une lumière crue sur les promesses de durabilité du géant de la mode en ligne. Horaires de travail illégaux et salaire à la pièce sont toujours le lot quotidien des employé-e-s interrogé-e-s. Un audit d'usines réalisé à la demande de Shein soulève plus de questions qu'il ne donne de réponses. Le géant de la mode jetable se retrouve sous le feu des

critiques et, au vu de l'opacité de ses finances et de la « disparition » de son fondateur, la méfiance est de mise.

Avec des semaines de 75 heures, les horaires de travail des couturiers et couturières sont toujours excessifs et, au vu des autres éléments que notre nouvelle enquête a mis en évidence, il semblerait que Shein n'assumera pas plus de responsabilité sociale sans pression extérieure. Mais ce sont les parlements et les gouvernements qui disposent du levier le plus efficace pour remédier aux dysfonctionnements constatés. L'industrie textile doit se transformer pour que plus personne ne doive travailler douze heures consécutives pour coudre à la pièce des vêtements qui feront le tour du monde en avion avant de finir à la poubelle, à peine portés.

Conflit social chez des fournisseurs de Montblanc

Des employé-e-s d'usines chinoises à Prato, en Italie, ont remporté leur combat pour des horaires de travail équitables. Peu après, le groupe de luxe suisse Richemont, qui y faisait fabriquer les sacs en cuir de sa marque Montblanc, en a délocalisé la production. Les travailleurs et travailleuses ont perdu leur emploi. En solidarité avec les employé-e-s et le syndicat Sudd Cobas, Public Eye a soutenu leur demande de respect des droits syndicaux, notamment lors d'une action dans les rues de Genève.



Publication du rapport « One-Earth Fashion »

En décembre, nous avons publié notre rapport intitulé « One-Earth Fashion », qui présente 33 objectifs de transformation pour un système de la mode juste et respectueux des limites planétaires d'ici à 2030. Pour permettre un climat vivable et un monde plus juste, le système de la mode doit être transformé en profondeur. Il ne s'agit pas seulement de procéder à quelques ajustements de-ci de-là,

mais de réaliser une transition vers un nouveau système de la mode qui soit respectueux des limites planétaires.

Crise climatique, inégalités galopantes, violations de droits humains : il est urgent de prendre des mesures efficaces. Le rapport présente des objectifs de transformation, des idées concrètes de réglementation et de premiers pas que pourraient prendre les entreprises pour initier la transition. ■

Perspectives

- ▶ Avec le rapport « One-Earth Fashion », nous voulons alimenter le débat international sur la transformation socioécologique du secteur de la mode, proposer des pistes de réflexion et recommander des mesures à prendre. Nous discuterons des différents aspects du rapport dans le cadre d'une série de quatre webinaires avec des spécialistes de l'industrie textile.
- ▶ Au printemps, nous communiquerons au grand public les principaux éléments du rapport technique et notre vision du changement, et nous montrerons comment la politique suisse devrait favoriser la transformation du secteur de la mode.

La Suisse doit agir contre les brevets abusifs de la pharma

Lutte contre les abus: un mantra répété à l'envi par nos autorités fédérales, mais qu'elles évitent soigneusement d'appliquer aux géants de la pharma. Or, nos enquêtes montrent que ceux-ci abusent du système des brevets pour écarter la concurrence et maintenir un prix fort sur leurs produits phares. La Suisse doit agir contre ces pratiques aux conséquences néfastes sur la santé et les finances publiques.

Les groupes pharmaceutiques suisses s'illustrent souvent à l'international par une accumulation de brevets abusifs et de litiges judiciaires afin d'écarter la concurrence des génériques et maintenir un prix fort sur leurs produits. Le cas de l'Entresto est emblématique : comme le montrent nos recherches, Novartis a déposé de nombreuses plaintes aux États-Unis ou en Inde pour protéger son traitement contre l'insuffisance cardiaque. Cette avalanche de procédures met en péril l'accès à des traitements abordables, ici comme ailleurs.

L'Entresto est protégé par une dizaine de brevets, intentionnellement déposés de manière étalée dans le temps pour prolonger la durée de son monopole bien

au-delà des vingt ans théoriques prévus par le droit international. Cette stratégie d'accumulation de brevets fait depuis longtemps partie du modèle d'affaires des géants pharmaceutiques. Or, la grande majorité de ces brevets est injustifiée. Plutôt que de permettre de véritables avancées thérapeutiques, ils servent surtout à maintenir un prix élevé grâce au monopole, au détriment des patient-e-s et des budgets de santé publique.



Le Conseil fédéral doit s'attaquer à l'abus systématique de la propriété intellectuelle dans le domaine des médicaments plutôt que de la soutenir aveuglément. En tant que membre de l'Office européen des brevets, la Suisse pourrait s'engager en faveur de règles de brevetabilité plus strictes et pour leur mise en œuvre, afin d'empêcher la délivrance de brevets non mérités.

Rabais secrets : un nouveau cadeau à la pharma

La révision de la loi sur l'assurance-maladie (LAMal) vise notamment à légaliser des modèles de prix confidentiels sur les prix des nouveaux médicaments très onéreux et à les exclure de la loi sur la transparence (LTrans). Bien que la révision soit toujours en cours, l'Office fédéral de la santé publique négocie déjà de tels rabais secrets depuis plusieurs années, sans aucune véritable base légale. Et cette pratique est en plein essor : de zéro médicament avec rabais secrets début 2019, on en compte plus de 80 aujourd'hui. Même en invoquant la LTrans, comme a tenté de le faire Public Eye,



il est impossible de connaître les prix effectivement pris en charge par l'assurance-maladie pour ces nouveaux médicaments.

Les deux chambres du Parlement se renvoient la balle depuis des mois afin de régler leurs différends sur cette question. Si de tels rabais secrets devaient être légalisés dans la LAMal, le principe de transparence serait sacrifié pour des motifs de politique commerciale, créant un dangereux précédent dans le domaine des assurances sociales.

Inde : un accord problématique

Après 16 ans de négociations, l'accord de libre-échange entre l'Association européenne de libre-échange (AELE, qui comprend la Suisse) et l'Inde a été signé en mars 2024. Si, grâce à la résistance des autorités de santé indiennes et de la société civile dont Public Eye, la Suisse a dû finalement baisser ses prétentions en matière de propriété intellectuelle pour parvenir à cet accord, elle a toutefois réussi à affaiblir des clauses existantes permettant de lutter efficacement contre des brevets abusifs. L'Inde a d'ailleurs dans la foulée dû amender sa loi sur les brevets, ce qui devrait entraîner une augmentation du prix des médicaments, dans un pays où la majorité des patient-e-s doivent payer leurs traitements de leur poche. ■

Perspectives

- ▶ En 2025, nous compilerons de nouveaux cas d'étude sur les stratégies des géants pharmaceutiques, en particulier suisses, pour abuser du système des brevets et s'octroyer des marges de profit indécentes sur le dos des patient-e-s et des assurances sociales, ici comme ailleurs. L'Entresto de Novartis n'est de loin pas un cas isolé.
- ▶ Nous continuerons à suivre le processus de révision de la LAMal au Parlement et à nous opposer aux rabais secrets sur les médicaments en Suisse.
- ▶ Nous poursuivrons notre engagement au niveau international afin que la Suisse cesse de soutenir aveuglément la propriété intellectuelle en situation de crise sanitaire (traité sur les pandémies en négociation à l'OMS), voire de la renforcer dans les accords de libre-échange en négociation avec des pays à plus faible revenu (Mercosur, Thaïlande).
- ▶ Nous continuerons à lutter pour davantage de régulation et de transparence dans le domaine, en particulier sur les liens de l'industrie pharmaceutique avec le Parlement et l'administration.

Public Eye s'engage contre les procédures-bâillons

Face à l'augmentation des procédures-bâillons, Public Eye agit contre des pratiques extrêmement dangereuses pour la liberté d'expression et la démocratie.

SLAPP (*strategic lawsuit against public participation*) renvoie au terme anglais *slap* (« gifle » en français). Il désigne des actions en justice initiées par des entreprises ou des individus pour faire taire les journalistes et les ONG. Ce phénomène est en forte croissance partout dans le monde. En Suisse aussi, comme nous pouvons en témoigner (lire l'encadré page 23). C'est pourquoi Public Eye et d'autres ONG ont fondé, en juillet 2023, l'Alliance suisse contre les SLAPP, qui regroupe désormais une vingtaine d'organisations de la société civile et quatre associations de médias. Ensemble, nous voulons lutter contre les stratégies d'intimidation qui portent atteinte à la liberté d'expression et à la diversité des médias.

Outre la consolidation de ses structures, l'alliance a travaillé en 2024 à renforcer le savoir-faire, au sein des





organisations membres, quant à la manière de se défendre contre les menaces et les actions en justice abusives. En février et juillet, des ateliers ont été organisés avec des juristes ainsi que des collaborateurs et collaboratrices d'ONG. L'alliance s'est aussi penchée sur les mesures pouvant être prises, en amont, pour se prémunir au mieux contre ces attaques et leurs conséquences.

Au niveau politique, l'alliance plaide pour l'adoption de dispositions légales permettant de faire obstacle aux procédures-bâillons. En avril 2024, l'Union européenne a adopté une directive anti-SLAPP visant à protéger les journalistes et les défenseurs et défenseuses des droits humains. Il est essentiel que le Conseil fédéral et le Parlement reconnaissent aussi la nécessité d'agir, et que des mesures législatives soient prises en Suisse. Sur ce point également, l'alliance a réalisé un important travail préparatoire. Le but : réfléchir aux leviers possibles pour établir un mécanisme, adapté au contexte helvétique, permettant d'identifier et de traiter plus rapidement les plaintes abusives.

Enquêter et révéler des faits n'est pas une infraction, mais un pilier de notre démocratie. Nous sommes déterminé·e·s à défendre ce principe, quels que soient les obstacles. ■

Public Eye se bat au tribunal

- ▶ Public Eye a fait l'objet de nombreuses menaces judiciaires et de plusieurs plaintes ces dernières années. En 2024, nous avons obtenu une importante victoire ! En février, le Tribunal régional de Berne-Mittelland a acquitté des accusations de « diffamation, voire calomnie » les deux autrices et l'auteur d'un rapport publié par Public Eye et TRIAL International, suite à une plainte pénale déposée par Kolmar Group AG. Leur enquête avait révélé la participation du négociant zougais au commerce de gazoil en provenance de Libye entre 2014 et 2015, alors que ce pays était en proie à la guerre civile.
- ▶ Le tribunal a estimé que les enquêtrices et l'enquêteur avaient pleinement rempli leurs obligations journalistiques, en s'appuyant sur de nombreuses sources. Il a par ailleurs souligné que leur enquête s'inscrivait dans une démarche d'intérêt public. Sans surprise, Kolmar a fait appel de ce verdict. Le bras de fer continuera donc en 2025. D'autant que, dans le cadre d'une action civile intentée à Zoug, la firme réclame toujours de Public Eye et TRIAL International la somme inédite de 1,8 million de dollars de dommages et intérêts.



Le commerce doit se transformer

L'année dernière, l'administration fédérale a lancé une nouvelle offensive commerciale. Mais dans les questions de droits humains et de durabilité, son manque d'ambition est toujours aussi criant. Le Conseil fédéral semble avoir pour seul objectif d'aller toujours plus vite et de viser toujours plus gros.

Dans sa politique commerciale, la Suisse a jeté son dévolu en 2024 sur les deux pays les plus peuplés du monde : l'Inde et la Chine. Pour devancer l'UE dans la course à ces juteux accords commerciaux, elle a pu s'appuyer sur un avantage concurrentiel décisif : ses maigres exigences en matière de droits humains et de durabilité.

Durabilité au rabais

L'accord de libre-échange récemment signé avec l'Inde contient certes un chapitre durabilité mais ses dispositions sont juridiquement inapplicables. La Suisse a promis des investissements de plusieurs milliards de dollars

pour conclure le deal mais il est incompréhensible qu'aucune condition n'ait été imposée pour éviter que ces fonds n'aillent par exemple à l'industrie fossile. Comme dans ses négociations avec d'autres États, la Suisse a insisté pour que les dispositions relatives à la protection de la propriété intellectuelle aillent au-delà des normes internationales. En conséquence, le droit aux médicaments est déjà affaibli en Inde (voir page 20).

Dans l'accord actuellement en discussion avec la Thaïlande, la Suisse insiste sur des dispositions similaires qui pourraient considérablement entraver ce droit. Il en va de même pour le droit aux semences, comme le sou-



ligne aussi une étude de durabilité publiée pour la première fois en 2024 en amont d'un accord commercial suisse. Public Eye s'engage pour qu'à l'avenir, cet instrument important permette à la Suisse de mener une politique économique extérieure plus juste et équitable.

Des accords à tout prix

L'approfondissement prévu des relations commerciales avec la Chine montre à quel point la politique commerciale suisse va résolument dans la mauvaise direction. Le nouvel accord ne prévoit pas de chapitre sur les droits humains, et la Suisse ne mène pas de négociations

Perspectives

- ▶ En 2025, Public Eye suivra d'un œil critique les négociations sur les accords avec la Chine et le Mercosur. En lançant des interventions politiques et en confrontant les instances responsables, nous allons continuer à donner du poids à nos revendications pour une politique commerciale plus juste.
- ▶ Le rapport de Public Eye présentant sa vision d'une politique économique extérieure durable a lancé une vive discussion sur le positionnement de la Suisse. Alors que des interventions parlementaires sont en cours, nous continuons d'animer le débat en 2025. Nous restons un interlocuteur de référence pour cette cause et continuons de nous engager pour que la Suisse se dote enfin d'une loi sur les mesures économiques extérieures qui soit à la hauteur des enjeux de notre époque.

sérieuses pour empêcher l'importation de produits issus du travail forcé. Il est d'ores et déjà clair que cet accord, négocié à la va-vite, sera soumis à référendum, contrairement à la première version déjà vivement critiquée par Public Eye il y a plus de dix ans. ■

Un pesticide de Syngenta responsable d'intoxications au Brésil

Le diquat occasionne au Brésil de graves intoxications dans le monde agricole. Bien que cet herbicide ne soit plus autorisé en Europe, Syngenta l'exporte depuis le Royaume-Uni. La Suisse et la France continuent aussi – malgré les restrictions et interdictions – d'exporter des pesticides qui ont été bannis de leurs sols.

Public Eye a documenté les conséquences du diquat de Syngenta dans l'État du Paraná, au Brésil. En Suisse et dans l'UE, ce pesticide est interdit depuis 2018 en raison du risque élevé qu'il présente pour les travailleurs et travailleuses agricoles ainsi que les riverain-e-s des plantations. Au Brésil en revanche, son utilisation a connu une forte augmentation après l'interdiction du paraquat, également produit par Syngenta : les ventes de diquat ont explosé entre 2019 et 2022, passant de 1300 à 24 000 tonnes.

Depuis, le nombre d'intoxications a aussi augmenté : dans la grande majorité des cas, le responsable est le Reglone, un produit vendu par Syngenta. Près d'un quart des volumes est épandu dans l'État du Paraná. Sur place,

nous avons interrogé plusieurs agriculteurs qui ont souffert de paralysie temporaire et de lésions oculaires permanentes à cause de ce produit. Et nous avons rencontré la famille d'un agriculteur qui est décédé après avoir ingéré quelques gorgées de Reglone dans un moment de détresse.

Les exportations suisses hors de contrôle

Nous avons aussi montré comment les restrictions à l'exportation des pesticides interdits, adoptées par le Conseil



fédéral en 2020, ratent leur cible : 80 pesticides extrêmement dangereux qui ont été bannis des sols suisses ces dernières années ne sont pas concernés par ces restrictions, car la mise à jour de la liste correspondante a été repoussée. Des substances très toxiques pour la santé humaine et l'environnement peuvent ainsi être exportées sans aucune forme de contrôle. Selon les données de l'UE, la Suisse est toujours impliquée dans le commerce de telles substances, dont le diquat.

D'importantes lacunes dans la loi française

En collaboration avec France Télévisions, nous avons aussi publié une enquête montrant que la France continue aussi d'exporter des milliers de tonnes de pesticides bannis malgré l'entrée en vigueur d'une loi visant à mettre fin à cette pratique. Et ce alors que le gouvernement avait promis, il y a plus de deux ans, de remédier aux lacunes flagrantes

Perspectives

- ▶ Public Eye va continuer de s'engager pour que les pays européens modifient leur législation afin de mettre un terme aux exportations de pesticides interdits.
- ▶ En Suisse, nous voulons obtenir que le Conseil fédéral fasse rapidement la transparence sur ces exportations et, conformément à ses propres déclarations d'intention, qu'il mette un terme aux exportations de tous les pesticides interdits qui menacent l'environnement ou la santé dans les pays tiers.
- ▶ De plus, nous allons mener une enquête approfondie sur les exportations de pesticides interdits depuis l'Union européenne et continuer de nous engager pour qu'une interdiction soit adoptée à l'échelle européenne. La Commission européenne avait déjà promis un projet de loi en ce sens en 2020, mais celui-ci se fait toujours attendre.

de la législation. La députée et ex-ministre de l'Environnement Delphine Batho a désormais annoncé un projet de loi en ce sens. Elle trouve « honteux » que ces poisons soient encore produits et exportés. ■



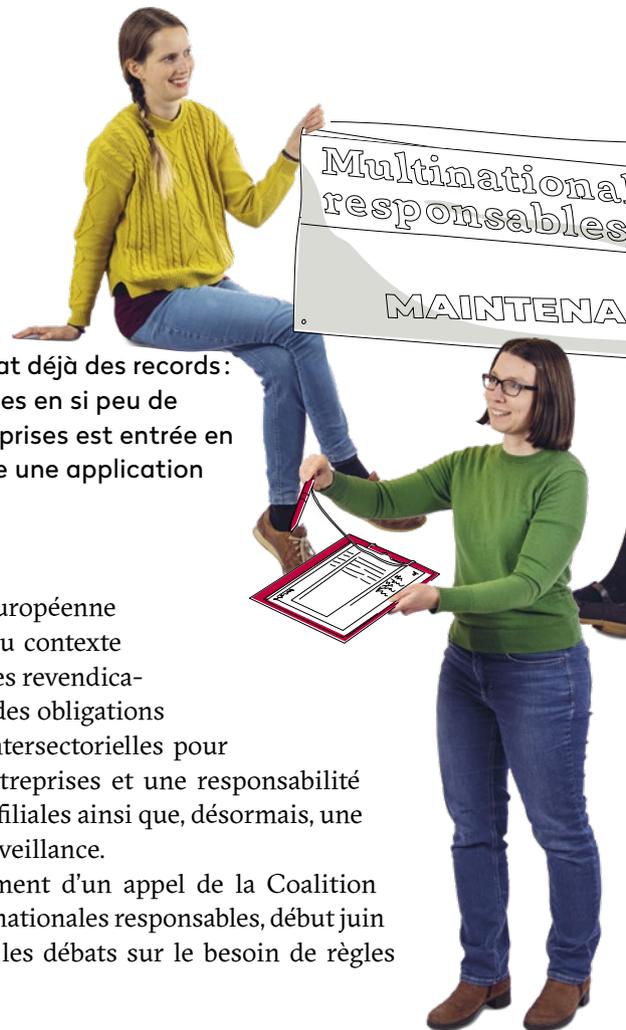
Le grand retour de l'initiative pour des multinationales responsables

L'initiative pour des multinationales responsables est de retour, et elle bat déjà des records : jamais les signatures pour une initiative populaire n'avaient été récoltées en si peu de temps. Dans l'Union européenne, une loi sur la responsabilité des entreprises est entrée en vigueur à l'été 2024. Public Eye fait partie de la coalition qui en réclame une application adaptée au contexte suisse.

Le 7 janvier 2025, la nouvelle initiative pour des multinationales responsables a été lancée. Dix ans après la première, la forte mobilisation d'un très grand nombre de bénévoles et autres soutiens a permis de récolter plus de 180 000 signatures en seulement 14 jours. Le sujet reste d'une actualité brûlante et s'impose dans l'agenda politique, en particulier depuis les récentes avancées de l'Union européenne, où la Directive sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité (CSDDD) est entrée en vigueur en juillet 2024. Avec la nouvelle initiative populaire, Public Eye réclame une loi similaire

à la directive européenne mais adaptée au contexte suisse. Parmi les revendications figurent des obligations de diligence intersectorielles pour les grandes entreprises et une responsabilité civile pour les filiales ainsi que, désormais, une autorité de surveillance.

Le lancement d'un appel de la Coalition pour des multinationales responsables, début juin 2024, a ravivé les débats sur le besoin de règles





contraignantes en Suisse. Les signataires, quelque 325 personnalités du monde politique, économique et social, demandent une loi sur la responsabilité des multinationales pour la Suisse. Par ailleurs, la consultation sur une adaptation de l'obligation de publier des rapports, à laquelle Public Eye a également participé, s'est poursuivie jusqu'en octobre 2024.

Au lieu de saisir l'occasion d'élaborer un projet complet et coordonné au niveau international sur la question de la responsabilité des multinationales, le Conseil fédéral joue la montre et ne veut pour l'instant qu'adapter l'obligation de publier des rapports qui figure dans le contre-projet. On constate une fois de plus la nécessité et l'urgence de la nouvelle initiative pour que la Suisse ne devienne pas bientôt le seul pays d'Europe sans loi contraignante sur la responsabilité des entreprises.

Un vaste soutien

L'initiative est portée par une large coalition rassemblant plus de 90 organisations de défense des droits humains et de protection de l'environnement – dont Public Eye –, des membres de différents partis politiques et des repré-

sentant-e-s des milieux économiques. Ce vaste soutien ainsi que l'engagement impressionnant des bénévoles ont contribué de manière déterminante à la récolte de signatures en un temps record. ■

Perspectives

- ▶ En réaction aux toujours trop nombreuses violations de droits humains et dégradations environnementales sur les chaînes de valeur internationales, nous nous engageons encore en 2025 en faveur d'une réglementation pour les multinationales en Suisse. Pour ce faire, nous faisons la lumière sur les abus commis par des multinationales suisses dans des secteurs sensibles tels que les matières premières, le négoce agricole, le textile, les pesticides ou encore la pharmaceutique.
- ▶ Avec la nouvelle initiative populaire, nous réclamons une loi similaire à la directive européenne sur la responsabilité des entreprises mais adaptée au contexte suisse. Public Eye est de nouveau représentée dans le comité de l'initiative, qui va nous accompagner à nouveau pendant un certain temps. Mais, cette fois, nous allons gagner!

Les groupes régionaux de Public Eye

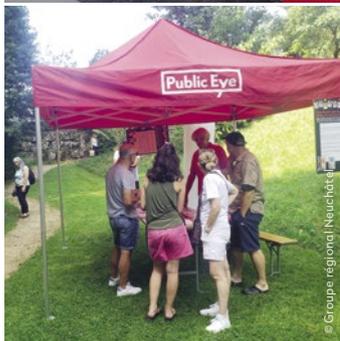
Par leur engagement, les dix groupes régionaux participent au succès des campagnes de Public Eye et donnent vie à notre organisation. Les quelque 200 bénévoles portent avec enthousiasme les thématiques de Public Eye dans leur région.

En 2024, les groupes régionaux se sont mobilisés pour faire vivre la campagne contre le double standard de Nestlé en matière de sucre dans les aliments pour bébés en réalisant des actions partout en Suisse romande. En octobre, les signatures de plus de 105 000 personnes ont été remises à la multinationale.

Au printemps, des bénévoles ont prêté main forte à Laurent Gaberell, spécialiste en agriculture et alimentation, dans sa réalisation d'une cartographie du commerce de pesticides interdits en Suisse et dans l'Union européenne vendus par BASF, Bayer et Syngenta dans le monde.

Que ce soit lors du Festival du Film Vert, du FIFDH ou de projections privées, le 7^e art permet à nos groupes d'aller à la rencontre du public. Durant la semaine neuchâteloise





d'actions contre le racisme, Adrià Budry Carbó, spécialiste des matières premières, est intervenu après la projection du film *Cobalt, l'envers du rêve électrique*. Auteur d'un livre sur l'industrie du charbon, il a également collaboré avec le groupe genevois lors du festival Alternati-ba, ainsi qu'avec le groupe vaudois lors du contre-sommet sur les matières premières.

Sur la base de l'expérience alémanique, le groupe vaudois a adapté au terroir romand l'exposition sur les semences qu'il a fait vivre à la Maison de quartier de Chailly à Lausanne. Grâce à une collaboration avec le Jardin botanique de Neuchâtel dans le cadre de l'exposition « Business Plantes. La vraie nature de l'économie », les Neuchâtelois-e-s ont participé à une journée sur le cacao et le café, aux côtés de Carla Hoinkes, coautrice de la récente enquête de Public Eye sur Nescafé. La recherche répertoriant 20 affaires judiciaires impliquant des négociants suisses en matières premières illustrées par l'artiste Kalonji fait l'objet d'une exposition qui a été vernie dans le cadre de la Semaine des droits humains de l'UNIGE. En 2025, elle continuera à faire du bruit, grâce à l'engagement de plusieurs groupes régionaux à travers le pays. Ce sont là quelques exemples parmi tant d'autres.

Nous remercions de tout cœur toutes les personnes qui s'engagent à nos côtés pour un monde plus juste! ■

Le bénévolat en chiffres

Type de bénévolat	Nombre de personnes	Nombre d'heures réalisées
Visites dans les écoles (coordination comprise)	33	1550
Comité	12	1278
Groupes régionaux	183	8124
Total	228	10952

Rejoignez notre équipe de bénévoles

Contact en Suisse romande : regional@publiceye.ch
tél. : 021 620 03 03 (Aline von Mühlennen)

Contact en Suisse alémanique : regrus@publiceye.ch
tél. : 044 277 79 99 (Annuscha Wassmann-Tomura)

Plus d'informations : publiceye.ch/groupes-regionaux

Vous trouverez une sélection des activités organisées par les groupes régionaux sur :
publiceye.ch/evenements



Sensibilisation dans les écoles

Alors que les activités des groupes régionaux s'adressent principalement au grand public, plusieurs de leurs membres s'engagent dans la sensibilisation auprès des élèves. Les animations ou l'exposition sur les dérives de la mode éphémère contribuent à une prise de conscience de la jeunesse.

L'exposition «Fast fashion : qui en paie le prix ?», conçue par des bénévoles de Public Eye, est sortie de presse au printemps et a rapidement trouvé son public. Une septantaine d'établissements scolaires l'ont déjà commandée, grâce notamment à sa promotion lors de la Semaine de la citoyenneté vaudoise. Les affiches ont également été exposées dans le cadre de la campagne sur la mode durable, organisée par la Ville de Lancy et le FIFDH, au vide-dressing de Corsier ainsi qu'au marché bio de Saignelégier.

Grâce au travail d'une coordinatrice bénévole, l'exposition peut désormais aussi se combiner avec une animation. En 2024, l'équipe de sensibilisation a animé 15 visites, principalement dans des écoles du secondaire 2. En deux ou trois périodes, deux bénévoles donnent un aperçu de la problématique de la production de vêtements et font réfléchir les élèves à des pistes pour agir à leur échelle. ■



Exposition sur la mode durable à Lancy

Plus d'informations: publiceye.ch/ecoles

Matériel et informations pour l'enseignement:
publiceye.ch/education

Vous souhaitez vous engager bénévolement dans la sensibilisation dans les écoles ? Alors, écrivez-nous à l'adresse : ecole@publiceye.ch.



Le podcast de Public Eye a fêté son 50^e épisode

« Mon œil! » continue de regarder là où les multinationales voudraient qu'on détourne le regard. Parmi les moments forts de cette cuvée 2024 : un épisode spécial tourné à Paris !

En octobre 2024, nous avons célébré le 50^e épisode de notre podcast en français. Les chiffres témoignent de notre succès : au total, nos épisodes, publiés à un rythme bimensuel, ont déjà été écoutés ou regardés plus de 500 000 fois. Et « Mon œil! » compte aujourd'hui plus de 6000 abonné-e-s.

À l'occasion de cet anniversaire, nous avons tourné un épisode spécial à Paris, avec le journaliste Martin Bou-dot, figure de proue du journalisme environnemental en France. Autres invités de marque de cette saison : l'humoriste Thomas Wiesel ou encore le militant anticorruption Jean-Claude Mputu, de l'ONG Resource Matters.

Le podcast filmé est un excellent format pour raconter les dessous d'une enquête ou approfondir un sujet. Au micro : des spécialistes et des journalistes de Public Eye, mais aussi des invité-e-s d'horizons différents, qui répondent avec passion aux questions de notre animateur, Damian Veiga. ■

Abonnez-vous à notre podcast :
publiceye.ch/podcast

Organisation

ORGANES ET STRUCTURE

Responsabilité et décisions

Public Eye est une association organisée de manière transversale au sein de laquelle la participation et la prise de décision, selon le mode consensuel, occupent une place privilégiée.

En raison de la croissance constante qu'a connue Public Eye ces dernières années, nous examinons et adaptons la structure de l'organisation. Nous nous trouvons actuellement au beau milieu de ce processus de développement. Nous avons pour objectif de définir la nouvelle structure et de la mettre en œuvre d'ici à la fin du premier semestre 2025.

Une équipe solide

Fin 2024, les deux bureaux de Public Eye, à Lausanne et à Zurich, comptaient un total de 39 collaboratrices et collaborateurs permanent-e-s (à temps partiel). À ces personnes s'ajoutent deux bénévoles responsables des visites dans les écoles en Suisse alémanique (voir composition de l'équipe, pages 40 et 41). Les collaboratrices et collaborateurs de Public Eye bénéficient d'une convention collective de travail de la branche ONG du Syndicat des services publics (SSP). Une commission du personnel représente les intérêts des collaboratrices et collaborateurs vis-à-vis de la direction et du comité.

Un fort engagement du comité

Le comité est l'organe de décision stratégique de Public Eye. Ses douze membres (voir page 38) assument différentes responsabilités en lien avec les activités de l'organisation. Le comité s'est réuni cinq fois en 2024. L'engagement à titre bénévole a représenté 1228 heures de travail.

Assemblée générale

L'assemblée générale s'est tenue à Berne le 1^{er} juin 2024 en la présence de 230 membres. L'événement a notamment permis la présentation et l'approbation des comptes annuels ainsi que du rapport d'activité. Le comité a connu quelques changements : Christophe Siegenthaler a quitté le comité après douze ans de collaboration, principalement au sein de la commission des finances. Le renouvellement du comité a été approuvé à l'unanimité. Alessia Jemetta a quitté son rôle de coprésidente et Aline Gavillet a été élue à l'unanimité pour la remplacer. ■

Organigramme



Public Eye a deux secrétariats, l'un à Lausanne et l'autre à Zurich, qui s'occupent également des membres et des donatrices et donateurs de la Suisse italienne. Dix groupes régionaux et une équipe de visite dans les écoles mènent de nombreuses activités à titre bénévole. ■

Le comité

Coprésidence

- ▶ **Aline Gavillet**, Bachelor en Travail social (HETSL), Master en sciences sociales (UniNE), intervenante sociale dans le domaine des violences domestiques. Au comité depuis 2020, coprésidente depuis 2024.
- ▶ **Fred Sommer**, Master en administration publique, consultant indépendant. Au comité depuis 2015, membre de la délégation du comité pour les questions de ressources humaines. Coprésident depuis 2022.

Vice-présidence

- ▶ **Zineb Benkhelifa**, licence en lettres (islamologie), déléguée de la Ville de Zurich à l'égalité des droits des personnes en situation de handicap. Au comité depuis 2015.
- ▶ **Alessia Jemetta**, formation en sciences infirmières, infirmière en santé mentale à Berne. Au comité depuis 2018, membre de la délégation du comité pour les questions de ressources humaines.

Autres membres du comité

- ▶ **Sarah Burgess**, avocate, Master en droit, juriste au DFAE. Au comité depuis 2023, membre de la délégation du comité pour les questions de ressources humaines.
- ▶ **Claudia Frick**, licence en droit, formation en droits humains, juriste au Centre Social Protestant Vaud. Au comité depuis 2016.

- ▶ **Beata Hochstrasser**, licence en lettres. Management d'organisations à but non lucratif. Au comité depuis 2016, membre de la commission financière.
- ▶ **Thomas König**, professeur et docteur ès sciences naturelles, enseignant à la clinique de psychiatrie et psychothérapie de l'Université de Berne. Au comité depuis 2018.
- ▶ **Fabrice Lauper**, Master en physique, conseiller en technologies au CICR. Au comité depuis 2023.
- ▶ **Yann Lenggenhager**, ancien délégué du CICR au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, professeur d'histoire au niveau gymnasial à Zurich, militant pour les droits humains. Au comité depuis 2020.
- ▶ **Philipp Meyer**, ingénieur en électronique, développement de l'entreprise chez Énergie CFF. Au comité depuis 2023.
- ▶ **Jan Tschannen**, Master en théologie et MAS en développement et coopération (EPFZ). Responsable de programme Afrique de l'Est dans une fondation et pasteur à Büren an der Aare. Au comité depuis 2023.

A quitté le comité en 2024 :

- ▶ **Christophe Siegenthaler**, licence en économie politique, chef de service à l'Office fédéral de la statistique.

Nous le remercions chaleureusement pour son engagement.

De gauche à droite et de haut en bas : Jan Tschannen, Sarah Burgess, Alessia Jemetta, Zineb Benkheïfja, Thomas König, Fabrice Lauper, Yann Lenggenhager, Beata Hochstrasser. Aline Gavillet, Claudia Frick, Fred Sommer et Philipp Meyer.

Generalversammlung Assemblée générale 2024



L'équipe

(Situation au 31 décembre 2024)

PROGRAMMES THÉMATIQUES

(12,9 équivalents plein temps)

- ▶ **Manuel Abebe**, enquêtes et campagnes (ZH)
- ▶ **Mouna Algely**, conseillère juridique matières premières et finance (LS)
- ▶ **Robert Bachmann**, matières premières et finance (ZH)
- ▶ **Florian Blumer**, enquêtes et reportages (ZH)
- ▶ **Adrià Budry Carbó**, enquêtes matières premières et corruption (LS)
- ▶ **Anina Dalbert**, juriste économie et droits humains (ZH)
- ▶ **Britta Delmas**, analyste financière matières premières et finance (ZH)
- ▶ **Agathe Duparc**, enquêtes matières premières et corruption (LS)
- ▶ **Patrick Durisch**, politique santé (LS)
- ▶ **Laurent Gaberell**, agriculture et alimentation (LS)
- ▶ **David Hachfeld**, Campagne Clean Clothes (ZH)
- ▶ **Gabriela Hertig**, politique santé (ZH)
- ▶ **Carla Hoinkes**, agriculture et alimentation (ZH)
- ▶ **Silvie Lang**, matières premières agricoles (ZH)
- ▶ **Christa Luginbühl**, responsable du département thématique (ZH)
- ▶ **Angela Mattli**, responsable du département thématique (ZH)
- ▶ **Elisabeth Schenk**, Campagne Clean Clothes (ZH)

COMMUNICATION ET PROMOTION

(12,7 équivalents plein temps)

- ▶ **Ariane Bahri**, magazine et publications (LS)
- ▶ **Jasmin Bärtschi**, réseaux sociaux, communication en ligne (ZH)*
- ▶ **Roman Bolliger**, promotion et récolte de fonds (ZH)
- ▶ **Oliver Classen**, responsable médias (ZH)
- ▶ **Héloïse Détraz**, réseaux sociaux, communication en ligne (LS)*
- ▶ **Christian Engeli**, responsable du département et membre de la direction (ZH)
- ▶ **Maxime Ferréol**, traduction et rédaction (LS)
- ▶ **Daphne Grossrieder**, podcast et communication audiovisuelle (ZH)
- ▶ **Rebekka Köppel**, communication en ligne (ZH)
- ▶ **Eva Mangl**, coordination des bénévoles (ZH)*
- ▶ **Aline von Mühlennen**, coordination des bénévoles et récolte de fonds (LS)
- ▶ **Kaya Pawlowska**, réseaux sociaux, communication en ligne (LS)
- ▶ **Romeo Regenass**, magazine et publications (ZH)
- ▶ **Géraldine Viret**, responsable médias (LS)
- ▶ **Annuscha Wassmann-Tomura**, coordination des bénévoles (ZH)
- ▶ **Anita Weber**, financement des projets et legs (ZH)

COORDINATION DES VISITES DANS LES ÉCOLES (bénévoles)

- ▶ **Florian Duss** et **Eva Sutter** (ZH)

FINANCES ET ADMINISTRATION (6,7 équivalents plein temps)

- › **Ursula Baumgartner**, responsable du département et membre de la direction (ZH)
- › **Cornelia Celio**, comptabilité (ZH)
- › **Lupe Esteves**, comptabilité et gestion des données (ZH)
- › **Nina Karl**, assistante de direction (ZH)
- › **Luca Karrer**, suivi des membres et administration (ZH)*
- › **Sibylle Müller**, suivi des membres et administration (LS)
- › **Silvia Ramseier**, suivi des membres et administration (ZH)
- › **Sasha Roderer**, suivi des membres et administration (ZH)
- › **Juliana Roza**, assistante administrative (LS)*
- › **Danielle Schoenenberger**, suivi des membres et administration (LS)
- › **Sylvie Varone**, administration du personnel (LS)

ONT QUITTÉ L'ORGANISATION EN 2024

- › **Thomas Braunschweig**, politique commerciale (ZH)
- › **Floriane Fischer**, communication en ligne (LS)
- › **Chantal Sierro**, financement des projets et legs (ZH)

Public Eye tient à remercier chaleureusement toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs qui ont quitté l'organisation en 2024 pour leur précieuse contribution et leur engagement.

*poste à durée déterminée

À propos des photos

Au fil des textes

En 2024, les collaboratrices et collaborateurs de Public Eye ont une fois de plus œuvré avec tout leur cœur pour mener à bien notre mission. Nous avons disséminé les membres de l'équipe tout au long de ce rapport. Chaque scène reflète les dossiers sur lesquels nous avons travaillé en 2024.

Sauf indication contraire, toutes les photos ont été réalisées par la photographe Marion Nitsch en collaboration avec la graphiste Karin Hutter.

À noter que lors de la réalisation des photos, les collaboratrices et collaborateurs suivant-e-s n'ont pas pu être présent-e-s : Mouna Algelly, Luca Karrer et Angela Mattli.

Merci du fond du cœur

Depuis 57 ans, de nombreuses personnes s'engagent aux côtés de Public Eye pour un monde plus juste : grâce à cette persévérance et cet engagement, Public Eye est devenue une voix forte au sein de la société civile suisse. Merci infiniment pour votre soutien !

Nos 29 000 membres nous confèrent une sécurité financière ainsi que le poids nécessaire dans les débats politiques. Avec nos donateurs et donatrices, les membres

nous offrent l'élément le plus important de notre travail : notre indépendance. Nous pouvons ainsi fixer nos objectifs sans la moindre influence et travailler librement sur des sujets qui dérangent.

Nous remercions du fond du cœur les fondations, paroisses et organisations suivantes pour leur important soutien financier en 2024 : Commission Terre Nouvelle de la communauté des paroisses réformées de Berne, Fédération genevoise de coopération (FGC), Fondation Alfred Richerich, Fondation Corymbo, Fondation Däster-Schild, Fondation Edith Maryon, Fondation Salvia, Fondation Temperatio, Infomaniak, le Provincialat des capucins suisses, ainsi que d'autres qui ne souhaitent pas être mentionnées.

L'équipe de Public Eye remercie de tout cœur tous nos soutiens pour la confiance accordée. En 2025, nous continuerons à œuvrer avec persévérance pour notre mission, car il est essentiel d'agir ici pour un monde plus juste. ■

Dons testamentaires

Nous sommes particulièrement reconnaissant-e-s envers celles et ceux qui nous ont légué une partie de leur patrimoine. Les contributions provenant de legs et héritages assurent le financement à long terme de notre organisation et sont une garantie importante de notre indépendance.

Si vous envisagez de mentionner Public Eye dans votre testament, nous vous assisterons volontiers dans cette démarche. Pour ce faire, vous pouvez prendre contact avec Aline von Mühlénen : aline.vonmuehlenen@publiceye.ch. Vous trouverez de plus amples informations au sujet des legs et héritages sur notre site internet : publiceye.ch/legs.

Rapport financier 2024

SELON LE CODE DES OBLIGATIONS ET LA SWISS GAAP RPC

Commentaire sur les comptes annuels

Nous remercions de tout cœur nos 29 000 membres ainsi que nos donateurs et donatrices pour leur solidarité. Malgré la situation difficile dans le domaine des dons, nous avons enregistré une légère augmentation dans les cotisations de membres et les dons en 2024. Avec 6,6 millions de francs, le total des produits s'est élevé à un niveau presque similaire à celui de l'année précédente.

Les recettes des cotisations de membres s'élèvent à 2,16 millions de francs, soit 1 % de plus que l'année précédente. Les dons ont aussi augmenté d'environ 1 % pour atteindre un peu plus de 3,12 millions de francs. En 2024, nous avons reçu des legs d'un total de 89 682 francs, un montant nettement inférieur aux 707 479 francs de 2023. Les produits liés aux projets ont représenté 1,2 million de francs, une augmentation de 48 %. Les charges d'exploitation (total des charges de projets, des charges de collecte de fonds et frais publicitaires et des charges administratives) ont diminué d'environ 3 % par rapport à l'année précédente. Le capital des fonds – composé principalement de fonds de fondations et d'institutions liés à des projets – présentait en fin d'année un solde de 67 155 francs.

Un déficit supportable

La plainte de Kolmar Group AG nous a encore occupé-e-s en 2024 (voir page 23), monopolisant notamment des ressources en personnel. En l'absence de nouveaux éléments, l'évaluation des risques et les provisions restent à peu près au même niveau. Une partie des provisions que nous avons constituées ces dernières années ont été investies dans le personnel. Le net recul des legs et l'augmentation modérée des cotisations des membres et des dons entraînent un déficit de 482 696 francs, qui avait aussi été prévu dans le budget. Le capital de l'organisation a ainsi enregistré une diminution pour atteindre, fin 2024, le montant – toujours solide – de 3,55 millions de francs. ■

Bilan

Actifs	31.12.2024		31.12.2023		Évolution
	CHF	%	CHF	%	%
Actifs courants					
Liquidités ¹	3 515 821	72	2 402 659	44	46
Titres ²	684 509	14	0	0	
Créances ³	420 650	9	558 085	10	-25
Stocks	3 590	0	3 876	0	-7
Comptes de régularisation actifs ⁴	55 831	1	198 718	4	-72
Total actifs courants	4 680 401	95	3 163 338	58	48
Actifs immobilisés					
Immobilisations financières ²	28 826	1	2 032 615	37	-99
Dépôt de garantie	42 474	1	42 413	1	0
Immobilisations corporelles et immatérielles	162 936	3	183 158	3	-11
Total actifs immobilisés	234 236	5	2 268 186	42	-90
Total actifs	4 914 637	100	5 431 523	100	-10
Passifs					Évolution
	CHF	%	CHF	%	%
Engagements à court terme					
Dettes ⁵	170 403	3	309 377	6	-45
Provisions à court terme ⁶	113 600	2	80 500	1	41
Provision à court terme vacances + heures supplémentaires	199 205	4	204 134	4	-2
Comptes de régularisation passifs	93 783	2	73 825	1	27
Total engagements à court terme	576 991	12	667 836	12	-14
Provisions à long terme⁶	725 000	15	725 500	13	0
Total capital des fonds⁷	67 155	1	0	0	
Total engagements et capital des fonds	1 369 146	28	1 393 336	26	-2
Capital de l'organisation					
Capital lié au plan social	783 000	16	704 000	13	11
Capital lié au personnel	742 000	15	976 000	18	-24
Capital lié aux projets	1 174 864	24	1 234 864	23	-5
Capital libre	845 627	17	1 113 323	21	-24
Total capital de l'organisation	3 545 491	72	4 028 187	74	-12
Total passifs	4 914 637	100	5 421 523	100	-9

Compte d'exploitation

Produits	2024		2023		Évolution
	CHF	%	CHF	%	
Dons ⁸	3 119 322	47	3 094 017	46	1
Legs	89 682	1	707 479	10	-87
Cotisations membres ⁸	2 162 880	33	2 135 010	32	1
Produits liés aux projets	1 195 497	18	806 144	12	48
Autres produits	37 485	1	27 291	0	37
Total produits	6 604 866	100	6 769 940	100	-2
Charges	2024		2023		Évolution
	CHF	%	CHF	%	
Charges de projets					
Charges de personnel ⁹	-3 681 115	56	-3 346 287	49	10
Charges de biens et services	-1 518 954	23	-1 984 347	29	-23
Total charges de projets	-5 200 069	79	-5 330 634	79	-2
Charges collecte de fonds et frais publicitaires					
Charges de personnel ⁹	-384 302	6	-317 127	5	21
Suivi des membres et récolte de fonds	-426 885	6	-766 651	11	-44
Total charges collecte de fonds et frais publicitaires	-811 187	12	-1 083 777	16	-25
Charges administratives					
Charges de personnel ⁹	-778 565	12	-677 956	10	15
Charges d'exploitation ¹⁰	-288 281	4	-203 054	3	42
Total charges administratives	-1 066 846	16	-881 010	13	21
Total charges	-7 078 101	107	-7 295 422	108	-3
Résultat d'exploitation	-473 236	7	-525 481	-8	-10

	2024		2023		Évolution
	CHF	%	CHF	%	%
Résultat financier¹¹	57 696	-1	10 482	0	450
Total résultat exceptionnel	0	0	27 437	0	-100
Résultat avant variation du capital des fonds	-415 540	6	-487 563	7	-15
Utilisation des fonds affectés ¹²	-67 155	1	0	0	
Résultat annuel (avant utilisation/allocation au capital de l'organisation)	-482 696	7	-487 563	7	-1
Variation du capital de l'organisation					
Variation du capital lié	215 000	-3	200 000	-3	8
Variation du capital libre	267 696	-4	287 563	-4	-7
	0		0		0

Notes

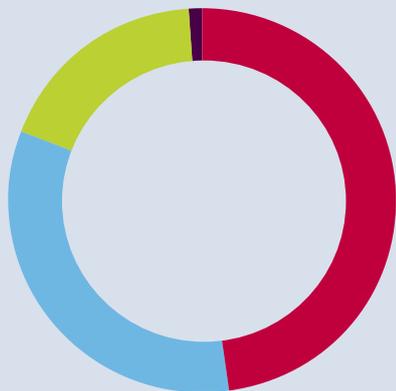
- 1 La variation des liquidités résulte notamment de la vente d'actifs financiers à long terme.
- 2 Public Eye détient des actions des entreprises qu'elle a cofondées ou auprès d'entreprises sur lesquelles elle travaille, pour pouvoir intervenir lors des assemblées générales de ces dernières. Les actifs financiers des années précédentes ont été en grande partie vendus. La partie qui n'a pas encore été vendue a été reclassée en titres.
- 3 Les créances comprennent notamment 413 971 francs de réserves de cotisations de l'employeur à la caisse de pension.

- 4 Les comptes de régulation actifs comprennent environ 31 000 francs de produits à recevoir qui concernent l'année 2024.
- 5 Il s'agit de créanciers usuels qui n'ont pas encore été payés.
- 6 Il s'agit de provisions pour des actions juridiques en cours et les frais de personnel.
- 7 Le capital de fonds est composé de dons affectés qui n'ont pas encore été utilisés.
- 8 Les contributions des donateurs, donatrices et membres ont augmenté de 53 174 francs.
- 9 En 2024, les charges de personnel sont plus élevées que l'année précédente, princi-

palement en raison du fait que les effectifs sont au complet.

- 10 Le processus de développement de l'organisation a entraîné une augmentation des coûts.
- 11 Grâce à une légère augmentation de la valeur de marché de nos actifs financiers, nous enregistrons un bénéfice.
- 12 991 011 francs ont été attribués aux fonds affectés et 923 856 francs ont été prélevés, ce qui traduit cette variation du fonds susmentionné.

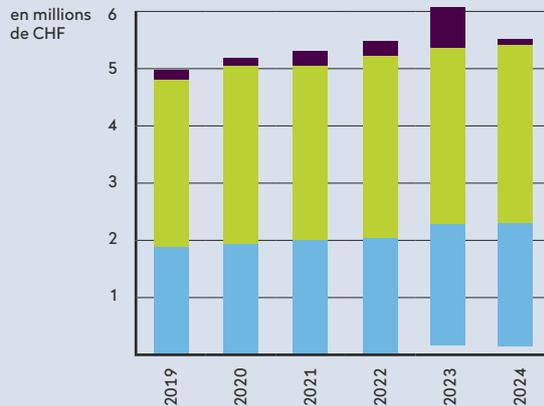
Recettes



- 48 % Dons et legs
- 33 % Cotisations
- 18 % Produits liés aux programmes
- 1 % Ventes et autres produits

En 2024, Public Eye est financée à 81% par les cotisations des membres, les dons et les legs. La plupart des financements de projets proviennent de fondations, de paroisses et d'institutions publiques. Les autres recettes sont des bénéfices provenant d'honoraires et de prestations de services pour projets.

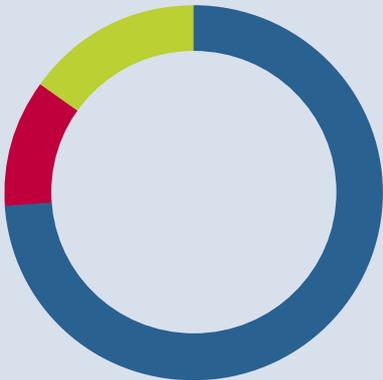
Évolution des cotisations, des dons et des legs



- Legs
- Dons
- Cotisations

Les recettes provenant des dons et des cotisations des membres n'ont que faiblement augmenté par rapport à l'année précédente (1%). Ce résultat est satisfaisant compte tenu de la conjoncture économique incertaine et du renchérissement. Nous avons enregistré une forte baisse des legs. Ceux-ci sont par nature difficiles à planifier et sont soumis à des fluctuations.

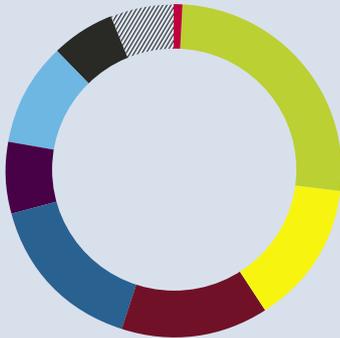
Répartition des dépenses



- 74 % Programmes et campagnes
- 11 % Récolte de fonds et publicité
- 15 % Administration

74 % (année précédente 73 %) des dépenses (personnel compris) sont consacrées au travail lié aux projets. Les charges administratives s'élèvent à 15 % (année précédente 12 %) et les dépenses pour le suivi des membres et la récolte de fonds à 11 % (année précédente 15 %).

Répartition des dépenses par programme



- ▨ 6 % Projets transversaux
- 1 % Politique commerciale
- 26 % Agriculture et alimentation
- 14 % Santé
- 14 % Finance et fiscalité
- 16 % Matières premières
- 7 % Matières premières agricoles
- 10 % Campagne Clean Clothes
- 6 % Multinationales responsables

Les charges liées aux projets sont de 5 200 069 francs (personnel compris), 26 % sont imputables à des enquêtes et campagnes de la thématique agriculture et alimentation. 16 % sont liées au département matières premières. 14 % ont été consacrées aux campagnes de la thématique finance et fiscalité. L'ampleur des dépenses par thématique dépend généralement des campagnes choisies et ne reflète pas l'importance des thématiques.



Tél. +41 44 444 35 55
www.bdo.ch
zurich@bdo.ch

BDO SA
Schiffbaustrasse 2
8031 Zurich

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'Assemblée générale de

Public Eye, Association fondée sur la Déclaration de Berne, Berne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (comprenant le bilan, le compte d'exploitation, le tableau de flux de trésorerie, le tableau de variation du capital et l'annexe) de Public Eye, Association fondée sur la Déclaration de Berne pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2024. Conformément à Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification par l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux Swiss GAAP RPC, aux exigences légales et aux statuts incombe au comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des audits, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des audits et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux Swiss GAAP RPC, et ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Sans apporter de réserve à notre opinion de contrôle, nous attirons l'attention sur la remarque 5.2 dans l'annexe aux comptes annuels qui décrit une incertitude importante relative à l'issue d'un procès engagé à l'encontre de la société. Etant donné que l'issue de ce procès est actuellement incertaine, seules des provisions partielles ont été comptabilisées.

Zurich, 30 janvier 2025

BDO SA

Urban Pürro
Expert-réviseur agréé

Marco Beffa
Réviseur responsable
Expert-réviseur agréé

50 RAPPORT FINANCIER 2024

Révision

Le bilan et le compte d'exploitation présentés aux pages 45 à 47 sont extraits et résumés des comptes annuels 2024. Les comptes 2024 ont été vérifiés dans leur intégralité par la société BDO SA.

L'intégralité des comptes annuels établis conformément au Code des obligations et aux normes comptables Swiss GAAP RPC est disponible en téléchargement à l'adresse publiceye.ch/rapportfinancier ou peut être commandée auprès du secrétariat.

Contact: 021 620 03 03 | contact@publiceye.ch

Public Eye au fil du temps

Public Eye a été fondée sur la base de la « Déclaration de Berne » de 1968, manifeste qui demandait des relations plus équitables entre la Suisse et les pays pauvres. L'organisation est encore et toujours animée par la vision de ses fondatrices et fondateurs : s'attaquer aux causes des injustices qui trouvent leur origine en Suisse.

Public Eye se donne pour mission de regarder là où les multinationales préféreraient que leurs activités restent dans l'ombre. Avec nos enquêtes exclusives, nous faisons la lumière sur les abus qui trouvent leur origine en Suisse et se nourrissent des inégalités à travers le monde. Nous menons des recherches approfondies et révélons des cas de corruption et de pratiques commerciales illégales et illégitimes qui ont un impact sur les populations de pays économiquement défavorisés. Nous travaillons selon les principes et standards de qualité du journalisme.

Alors que les médias sont soumis à toujours plus de pression financière et politique et que la désinformation est de plus en plus répandue, les enquêtes approfondies menées par des sources indépendantes revêtent une toute nouvelle importance. Notre travail exigeant n'est possible que grâce à l'engagement continu de nos membres, dona-

teurs et donatrices ainsi que des personnes qui nous lèguent une partie de leur patrimoine.

Leur fidélité et leur générosité sont les garantes de notre indépendance, assurent notre existence à long terme et nous permettent de persévérer et de mener des campagnes toujours plus audacieuses et originales.

Nous ne nous contentons pas de pointer du doigt les dysfonctionnements mis en lumière par nos enquêtes et analyses approfondies, mais nous avons toujours pour objectif de remédier aux abus et de proposer des solutions permettant des changements durables. Nos activités s'adressent en premier lieu aux multinationales et aux autorités suisses, mais aussi au grand public, que nous cherchons à sensibiliser pour accroître notre pression.

Merci de vous engager à nos côtés pour un monde plus juste ! ■

► **Plus d'informations :** publiceye.ch



